

## *René Belbenoît, bagnard et écrivain*



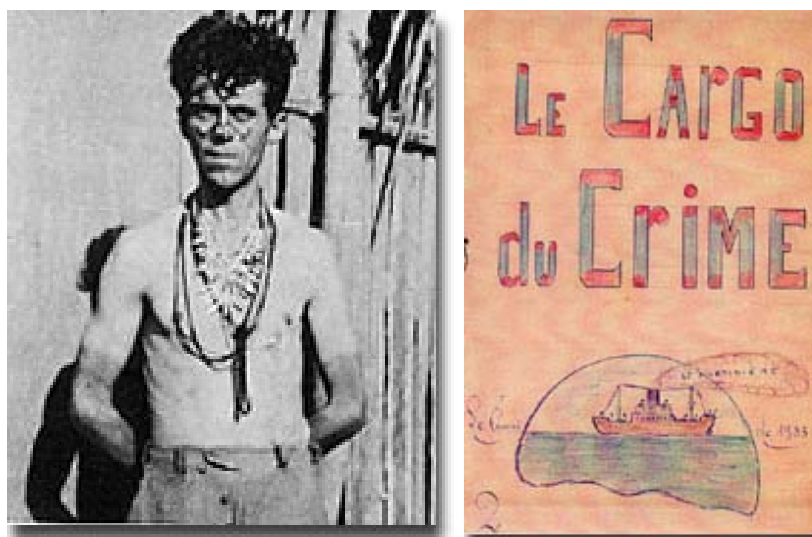
---

Dates de l'exposition du 2 mai au 31 août 2004

---

Cette exposition a été conçue en prenant comme point de départ des documents originaux collectés par Monsieur Philippe Schmitz, auteur de l'ouvrage : « *Matricule 46.635 : l'extraordinaire aventure du forçat qui inspira Papillon* ». Elle retrace le parcours de René Belbenoît, condamné envoyé au bagne de Guyane, qui réussit, après plusieurs tentatives infructueuses à faire la belle en trouvant refuge aux Etats-Unis.

L'exposition met aussi l'accent sur les écrits de Belbenoît qui contribuèrent à alerter l'opinion publique française et américaine sur les conditions de vie des bagnards. Enfin, une large place est faite aux cahiers inédits du forçat regroupés sous le titre « *un forçat raconte* » ; chronique sans concession des travers d'un système pénitentiaire qui dura près d'un siècle.

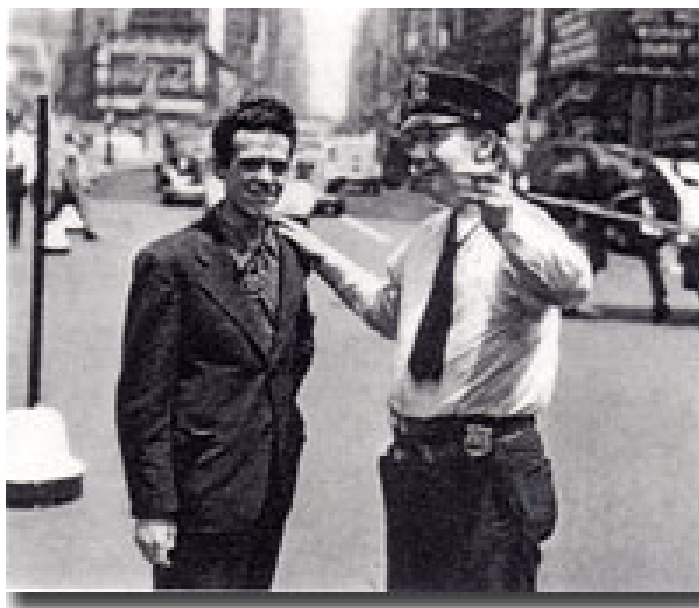
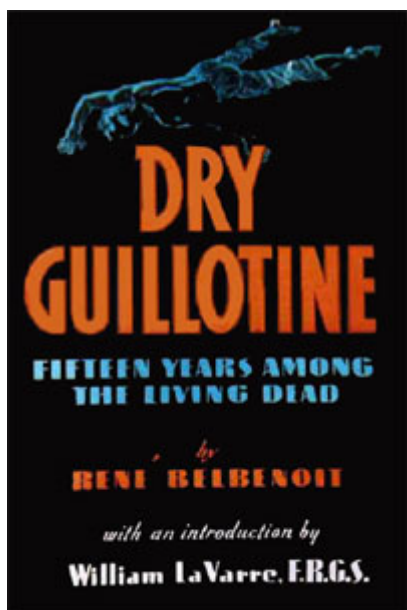


*Bagnard et écrivain*

*René Belbenoît est né le 4 avril 1899 à Paris. Vers l'âge de 17 ans, il est en prise avec la justice pour vol et abus de confiance. Il fera, par la suite, plusieurs séjours en maisons de correction.*

*Il comparait le 29 mai 1922 devant la cour d'assises de la Côte d'Or, pour un ultime vol : 2.800 francs dérobés au restaurant « Le Pré au Clerc » de Dijon. Il est condamné à 8 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour. En réalité, en vertu du « doublage », c'est un exil perpétuel en Guyane qui est ainsi prononcé. Le 7 juin 1923, devenu le « transporté matricule 46.635 », il quitte Saint-Martin de Ré pour la Guyane, à bord du « La Martinière ». Affecté au « Nouveau camp », en raison de sa faible constitution physique, il tentera sa première « belle » dès le deuxième mois. L'échec de cette tentative lui vaudra de goûter aux locaux disciplinaires.*

*Nouvel essai, nouvel échec en 1924. Il en fera vainement deux autres jusqu'à sa libération en 1930. Il bénéficie alors d'une permission d'un an au Panama. Un retour illégal en France se solde par un renvoi en Guyane et à trois ans de travaux forcés supplémentaires. Belbenoît s'évade définitivement du bagne en 1935 et rejoint les Etats-Unis au terme d'une extraordinaire cavale de 22 mois. Il y restera quelques mois, bénéficiant de la sympathie d'une opinion publique américaine favorable à l'abolition du bagne français et de la publicité faite autour de son premier ouvrage « Dry Guillotine ».*



*Premier séjour aux Etats-Unis*

*Mais, l'arrêt de la transportation, l'approche de la guerre en Europe et la pression des autorités françaises obligent Belbenoît à quitter les Etats-Unis et à fuir en Amérique centrale. Décidé à forcer le destin, il pénètre à nouveau au Texas en 1941. Il passera une année en prison avant d'obtenir un permis de résidence temporaire. Pendant les années suivantes, Belbenoît s'efforce inlassablement d'obtenir sa grâce et un droit de retour en France. En vain.*

*Usé, il se retire en Californie où il finit par obtenir une autorisation de séjour définitive en 1953, puis la citoyenneté américaine en 1956. Il meurt trois ans plus tard, le 25 février 1959.*